

Miscellanea

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **64 (1950)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une étude d'ensemble portant sur de nombreux lignages, qu'il sera permis de formuler une hypothèse solide.

Le problème des émaux, comme celui des brisures, peut donner lieu à des hypothèses fécondes. Dans l'exemple de l'écartelé, les Noyelles, issus des Couplel, et par eux les Hulluch, changent, comme ceux-ci, le sable en gueules. Chez les Wavrin, les Mallet changent l'écusson d'argent en or, les Pérenchies le champ d'azur en sinople. Dans ces deux cas il s'agit certainement de vassaux et non de collatéraux. Par contre les châtelains d'Arras, issus de ceux de Douai, changent le champ de sinople en gueules. S'il est probable que les vassaux ont, plus souvent que les collatéraux, modifié les émaux, la règle présente des exceptions et, une fois de plus, ne saurait être considérée comme absolue.

Du point de vue héraldique, l'étude de l'écartelé nous permet donc de formuler des conjectures sur l'appartenance et l'évolution des armes, les variations des brisures, la transformation des émaux ; du point de vue sigillographique, l'étude des dimensions des sceaux n'est pas sans enseignement : les grands sceaux, de 72 à 55 mm., semblent réservés pour les actes les plus importants, les petits sceaux, entre 25 et 35 mm., sont d'un usage courant pour les quittances de gages. Aux XIV^e et XV^e siècles, le diamètre diminue et atteint 40 mm. au maximum. Un petit détail mérite aussi d'être signalé : en 1265, Catherine qui tient le bail de son fils mineur emploie un sceau de 72 mm. alors que son fils n'a qu'un sceau de 33 mm. ; hasard ou règle habituelle pour les mineurs ? Quelques années plus tard, le châtelain, devenu majeur, scelle avec des sceaux de 58 et 61 mm. Ici encore une étude générale est à faire pour les XIII^e et XIV^e siècles et, jusqu'à sa publication, nous ne pouvons que faire des réserves sur une conclusion trop hâtive.

* * *

L'écartelé de plains, variété d'armoiries assez rare dans le Nord de la France, semble concentré autour de Lens en Artois. Au XIV^e siècle, il devient un peu plus fréquent, et caractérise quelques familles nouvelles venues, les Ostrel de Lières par exemple. Blason originel, il ne doit pas être confondu avec l'écartelure, disposition de plus en plus habituelle après le XV^e siècle et qui permet aux familles chevaleresques et autres de rappeler dans leurs armes les alliances de leurs ancêtres.

Miscellanea

Protection des armoiries publiques.

Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur signalant que le dernier Congrès de l'Association internationale pour la protection de la Propriété Industrielle, tenu à Paris du 23 mai au 3 juin 1950, a exprimé le vœu que le texte de l'article 6 *ter*, premier alinéa, de la Convention de Paris, soit modifié comme suit :

« Les pays de l'Union conviennent de refuser ou d'invalider l'enregistrement et d'interdire en tout temps l'utilisation, soit comme marques de fabrique ou de commerce, soit comme éléments de ces marques, soit comme autres signes distinctifs de produits, soit comme enseignes, soit comme moyens de réclame sous n'importe quelle forme, des armoiries, drapeaux et autres emblèmes d'Etats ainsi que toute imitation de ceux-ci. » L. J.

Bibliographie

FRANTISEK BENES. **O třech úsecích ochrany pečeti v archivu.** (Trois manières de protéger les sceaux dans les archives). Extr. Zprávy českého zemského archivu. Prague, 1948.

L'auteur, spécialiste de la sphragistique, a beaucoup fait pour cette discipline dans l'organisation des archives de Bohême. Il donne ici quelques renseignements pratiques sur la conservation des sceaux, renseignements découlant de sa longue expérience. Il ne suffit pas, en effet, d'apprécier la signification historique des sceaux et de publier des études à ce sujet, mais il faut encore protéger les documents eux-mêmes, les sceaux originaux, ce qui, comme nous le savons, est fort difficile. L'auteur discute donc : 1) de la protection des sceaux pendus par de petits sachets de peau ; c'est la méthode qu'il préfère ; 2) de la protection des sceaux pendus par de petites boîtes en papier collées au carton qui contient le parchemin. Cette méthode lui paraît présenter de graves inconvénients, mais il la préfère à la méthode du ministère de l'Intérieur, à Prague, qui, dans ses remarquables archives, se borne à entortiller les sceaux dans du papier ; 3) de la protection des sceaux et cachets modernes, plaqués sur les documents : c'est là le problème le plus difficile. Les innombrables documents modernes (relativement s'il s'agit du XVII^e ou du XVIII^e s. !) sont forcément conservés en liasses massives, comprimées soit par leurs propre poids, soit par les liens qui les entourent. Les cachets plaqués sur ces papiers sont donc inévitablement écrasés, frottés, cassés, en bref détruits. Ranger les papiers verticalement serait bien préférable pour les sceaux, mais c'est à peine réalisable. Il ne reste donc qu'une chose à faire : photographier les sceaux encore conservés. C. S.

FRANTISEK BENES. **Pečeti v českých zemích a jejich cena jako dějepisného pramene.** (Les sceaux dans les pays tchèques et leur valeur comme source de l'histoire). Prague, 1949.

Le texte de cet opuscule, destiné aux visiteurs d'une exposition qui eut lieu dans les locaux des Archives de Bohême, à Prague, ne présente de ce fait rien de bien neuf : il veut résumer les notions essentielles sur l'emploi et la signification du sceau du XI^e au XIX^e siècle. Ce qui, par contre, est remarquable, ce sont les 65 illustrations qui reproduisent pour la plupart des sceaux tchèques. Certains sont particulièrement intéressants comme : le grand sceau du roi Jean l'Aveugle, de majesté sur la face, équestre sur le revers ; le sceau de sa femme, la reine Elisabeth ; celui de son grand maréchal Henri de Lipa ; celui, d'un autre siècle, du célèbre chasseur et bibliophile François-Antoine de Sporck, l'ennemi des Jésuites. Citons encore pour le XIV^e siècle, les deux sceaux de Frère Gall de Lemberg, Grand Prieur de l'Ordre de Saint-Jean, car ils sont un charmant exemple de la liberté héraldique de ces temps : dans le grand sceau, le Grand Prieur en oraison devant saint Jean, est accompagné de trois écus : celui de l'Ordre et les deux qu'à l'instar de quelques grandes maisons allemandes, sa famille avait adoptés, un lion et un parti. Cette combinaison de deux écus est particulièrement connue par l'usage qu'en fit la maison de Bavière : l'un des écus porte une pièce ordinaire, l'autre une partition. Or, dans le petit scel du Grand Prieur, sur lequel il n'y a ni portrait ni insigne de l'Ordre, les deux blasons sont combinés : le lion, placé directement dans le champ du sceau, est chargé sur l'épaule d'un écusson parti. Ce Grand Prieur n'est pas le seul personnage qui représente l'Ordre de Malte dans cet ouvrage. Notons que la qualité des illustrations est fort bonne et digne de la tradition de l'Institut qui a publié cette plaquette. C. S.

HAROLD B. PEREIRA. **The colour of chivalry**, avec 30 planches en couleurs, par Gerald Cobb. Edité par les Imperial Chemical Industries Ltd., Londres, 1950.

Cet ouvrage somptueux a été préparé grâce à la générosité d'une très grande firme industrielle, les Imperial Chemical Industries Ltd. que nous sommes heureux de féliciter ici de cette belle initiative héraldique, sous l'inspiration d'un membre de leur personnel, M. Sidney Rogerson. Dans un feuillet, qui doit être soigneusement collé dans chaque exemplaire, M. Rogerson explique que ce livre est destiné à donner aux étudiants en histoire médiévale quelques notions générales sur l'armement des chevaliers et sur le blason. Dans ce but, cet ouvrage a été envoyé gratuitement aux écoles ; il n'est pas en vente. La méthode employée est originale : les 30 planches en couleurs représentent des effigies décorant des tombeaux et qui illustrent le développement de l'armure, du costume féminin et du blason de 1226 à 1540. Ces planches, imprimées impeccablement par MM. Harrison and Sons, ont été dessinées et peintes par M. Cobb d'après les monuments existant dans les églises anglaises et dont plusieurs conservent toujours des traces du coloris d'origine. Chaque planche est accompagnée d'une courte biographie du défunt avec quelques observations sur le costume et les armoiries. Deux chapitres préliminaires

traitent respectivement de l'armure et du blason. Ce dernier n'est pas destiné à remplacer un manuel d'héraldique et doit donner simplement les indications nécessaires à la compréhension des planches. Il contient malheureusement quelques erreurs. Le reste de l'ouvrage répond bien au but indiqué par M. Rogerson et nous sommes persuadés qu'il développera le goût de l'héraldique parmi ceux qui l'auront en mains.

H. S. L.

L'art et la vie au moyen-âge d'après les blasons et les sceaux. Avant-propos de Charles Braibant. Paris, 1950.

Ce catalogue de la remarquable exposition d'héraldique et de sigillographie organisée par la Direction des Archives de France au Palais de Soubise, est beaucoup plus qu'un simple catalogue. En effet, outre la préface où M. C. Braibant, directeur des Archives de France, rappelle que, si l'art des sceaux est un art essentiellement français, la sigillographie est, elle, une science bien française, ce catalogue contient plusieurs courtes monographies qui introduisent les diverses sections entre lesquelles sont répartis les objets exposés. Ces monographies sont :

Histoire du blason, par J. Meurgey de Tupigny. L'auteur divise cette histoire en cinq périodes : *a*) création des armoiries qui sont principalement attachées à la terre (XII^e s.); *b*) aux XIII^e et XIV^e s., les armoiries deviennent familiales et générales dans la classe noble, leur composition se complique ; *c*) aux XIV^e et XV^e s., l'emploi des armoiries se généralise dans toutes les couches de la population ; *d*) au XVI^e s., ce mouvement continue mais les armoiries n'ont plus leur utilité primitive de signe de reconnaissance dans le combat, elles ne servent plus que de marque de possession et de décoration ; *e*) à partir du XVII^e s., c'est la décadence. Dans cette section du catalogue, on trouve, outre naturellement de très beaux sceaux, plusieurs armoriaux du moyen-âge : Gelre, Bellenville, Mowbray, le livre des tournois du Roi René d'Anjou, plusieurs traités de blason manuscrits.

Historique du sceau, par Y. Metman, où l'auteur résume en quelques pages de manière fort claire, l'histoire du sceau et du cachet en France.

L'origine des armoiries, par Rémy Mathieu, excellent résumé de nos connaissances sur cette question qui n'est d'ailleurs pas encore résolue complètement.

Héraldique de la Maison de France et de quelques pays voisins, par P. Adam. — Cette étude est un schéma du développement des armoiries des rois de France, des reines et des fils de France, des princes du sang, donnant en particulier les principales brisures. Vient ensuite un chapitre où l'auteur examine rapidement les armes des rois d'Angleterre, ducs de Bretagne, comtes de Barcelone et autres souverains espagnols, empereurs, comtes de Savoie, ducs de Lorraine, comtes de Hainaut, de Flandre, de Namur, de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg.

Le blason et les sceaux dans l'Église, par Bernard Mahieu, donne un résumé des types de sceaux et d'armoiries utilisés au cours des siècles par le clergé et les diverses congrégations.

Les ordres de chevalerie, par Bernard Mahieu, résume très brièvement l'origine de ces ordres et leur évolution en donnant les emblèmes héraldiques des principaux d'entre eux.

Transports médiévaux d'après les sceaux, par de La Trolière. Cette étude est surtout celle de l'équipement chevaleresque d'après les sceaux, mais comporte également quelques indications sur les navires et les marins d'après les sceaux.

La vie quotidienne d'après les sceaux, par Mireille Zarb, est une étude rapide du costume civil et des métiers d'après les sceaux, étude très vivante.

Les sceaux universitaires, par R. Gandilhon, qui résume très brièvement ici une étude qu'il est en train de terminer sur la *Sigillographie des Universités françaises* et qui intéressera certainement nos lecteurs.

L'art du blason et le bestiaire médiéval, par Régine Pernoud, devrait montrer aux artistes sur quoi est basé l'art héraldique du moyen-âge et ce qu'il peut encore apporter à l'art moderne qui, par certains côtés, en est si proche.

Héraldique et symbolique, par J. Meurgey de Tupigny. S'il est dangereux de vouloir faire de l'héraldique un système de symboles il ne faut pas oublier qu'elle est née à une époque où le symbole avait une valeur qu'il a quelque peu perdue de nos jours et que, à vouloir ne pas voir aussi ce côté de la science qui leur est chère, les héraldistes risquent parfois de se fourvoyer.

Les applications de l'art héraldique, par le Prof. E. Olivier. Cette section magistralement introduite par le Président de la Société française d'Héraldique et de Sigillographie, est l'une des plus intéressantes de l'exposition, montrant à côté de pièces de grand luxe comme les reliures et les magnifiques tissus brodés, l'application de blasons à la vie de tous les jours : sur des ex-libris, des marques de commerçants, des imprimés, des émaux, des céramiques, des pièces d'équipages, des armes, des serrures, des clefs, etc.

L. J.

Grâce à l'amabilité des Archives de France, que nous remercions ici, nous pouvons donner pl. XI l'une des planches en couleurs de ce catalogue.

Réd.